

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 25 août 1904, M. Auguste Jouve, consul de la Principauté à New-York, est nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance du 5 septembre 1904, M. l'enseigne de vaisseau Charles Sauerwein, aide de camp du Prince, est délégué à l'effet de représenter Son Altesse Sérénissime à la Conférence relative à la télégraphie sans fil qui aura lieu à Berlin le 4 octobre prochain.

M. Emile Bernich, conseiller privé du Prince, est, par Ordonnance du 5 septembre 1904, autorisé à accepter et à porter la croix d'officier de l'Ordre de la Légion d'honneur qui lui a été conférée par S. Exc. M. le Président de la République française.

Une Ordonnance du même jour autorise M. le docteur Marie-Frédéric-Louis Colignon, médecin en chef de l'hôpital de Monaco, à accepter et à porter la croix de chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur qui lui a été conférée par S. Exc. M. le Président de la République française.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

A l'occasion de la naissance de S. A. R. le Prince de Piémont, les télégrammes suivants ont été échangés par S. A. S. le Prince Albert et S. M. le Roi d'Italie :

Paris, le 23 Septembre 1904.

Sa Majesté le Roi d'Italie, *Racconigi.*

Terminant une croisière sur l'Atlantique, je viens d'apprendre la naissance du Prince de Piémont et je m'associe cordialement à la joie qu'un fait aussi heureux cause en Italie.

ALBERT, Prince de Monaco.

Racconigi, le 24 Septembre 1904.

S. A. S. le Prince de Monaco, *Paris.*

Je vous remercie cordialement de votre dépêche fort aimable et de la part que vous avez voulu bien prendre à ma joie.

VITTORIO EMANUELE.

En quittant Las Palmas à bord de Son yacht, S. A. S. le Prince a continué l'exploration de la Fosse de Monaco, au sud des Açores, puis a fait route vers les Açores. Cette deuxième partie de la traversée a été marquée par une ascension de cerfs-

volants, atteignant une hauteur supérieure à cinq mille mètres.

A Fayal, Son Altesse Sérénissime a trouvé le major Chanes, directeur des observatoires météorologiques des Açores, venu tout exprès à Sa rencontre de Ponta Delgada.

Le 1^{er} septembre, le yacht arrivait à Ponta Delgada où des grandes fêtes avaient été organisées en l'honneur de Son Altesse Sérénissime par la Société constituée en cette ville pour le développement des Açores, avec le concours de toutes les autorités civiles et militaires.

L'extension industrielle et commerciale de Ponta Delgada exigeant dès aujourd'hui l'ouverture de voies nouvelles, la Junte Générale du district et le Conseil Municipal ont eu l'idée de donner à la grande avenue qui sera le centre de la ville nouvelle le nom de Son Altesse Sérénissime. Les Açoréens n'ont pas oublié que depuis vingt-cinq ans les travaux océanographiques de S. A. S. le Prince ont apporté à leur région tous les avantages d'une organisation scientifique acquise au prix d'efforts continus. La découverte des bancs, notamment du banc « Princesse-Alice », au sud de l'île de Fayal, qui a doté les pêcheries d'un terrain de pêche presque unique au monde; les recherches sur les courants, l'établissement de la carte bathymétrique du plateau açoréen, et tout récemment l'organisation des observatoires météorologiques à laquelle S. A. S. le Prince a pris une si grande part, ont rendu populaire dans toutes les îles le nom de Son Altesse Sérénissime. Et la population attendait avec impatience l'arrivée de S. A. S. le Prince pour procéder à l'inauguration de l'avenue Albert I^{er}.

Le 2 septembre, à 2 heures, les principales autorités se sont rendues à bord dans un grand canot de gala, où S. A. S. le Prince a pris place avec Ses aides de camp et les personnes qui l'accompagnaient.

Sur le quai, après les présentations des autorités, le cortège se forme et les dix landaus parcoururent au pas les rues pavées et jonchées de fleurs et de branchages, au milieu des acclamations de la foule.

Sur la nouvelle avenue, noire de monde, le cortège s'arrête et le président du Conseil Municipal, M. Luiz Motta, souhaite la bienvenue à Son Altesse Sérénissime et baptise l'avenue. S. A. S. le Prince a répondu par le discours suivant, prononcé en portugais :

« Par un acte plein de délicatesse, les habitants de l'île de San Miguel veulent reconnaître l'amitié que je leur porte depuis vingt-cinq ans; c'est une pensée qui me touche profondément et qui laissera dans mon cœur un nouveau sentiment à leur égard.

« Je suis très fier que mon nom soit placé sur les murs de cette capitale d'une île qui produit si souvent des hommes remarquables, et ce souvenir, né au milieu de l'océan qui m'a rapproché de la famille Açoréenne, restera parmi ceux de ma carrière de navigateur qui me sont les plus chers. »

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements par la foule qui pousse des vivats en l'honneur de Son Altesse Sérénissime. Puis, le cortège parcourt au pas l'avenue et revient à travers les rues de la ville jusqu'au quai où l'embarquement a lieu avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Sur la place du quai des Arcades, un bataillon rendait les honneurs tandis que la musique jouait l'Hymne Monégasque.

Le soir, la ville était illuminée ainsi que le yacht de Son Altesse, et des feux d'artifice furent tirés de divers points de la côte. Dans des barques, sur l'eau, la foule circulait autour du navire, ainsi que des orchestres de guitaristes et de mandolinistes.

Le lendemain, à 2 heures, S. A. S. le Prince recevait à bord toutes les notabilités de Ponta Delgada, et la réception se terminait vers 6 heures, après une sauterie des plus animées.

Le 4 septembre, le yacht quittait Ponta Delgada pour Villafranca, où Son Altesse était reçue au débarcadère par les autorités et conduite à la voiture qui devait la conduire à Fuenas avec Ses invités.

A Fuenas, S. A. S. le Prince a été l'hôte du marquis de Praya e Monforte, dans sa villa de Tanque où un déjeuner réunissait les principaux personnages actuellement en villégiature dans cette charmante station balnéaire. Puis, S. A. S. le Prince s'est rendu en voiture à la propriété du conseiller Henac Ribeiro, frère du Président du Conseil des Ministres de Portugal, et de là regagnait Son yacht.

Le lendemain, après quelques heures passées au mouillage de Ponta Delgada pour faire du charbon, le yacht reprenait la mer pour continuer la série des opérations scientifiques.

Le 10 septembre, après une absence de quatre jours, S. A. S. le Prince est rentré à Ponta Delgada d'où il est parti pour Marseille.

Le yacht *Princesse-Alice*, après sa croisière dans l'Océan Atlantique, est arrivé, jeudi dernier, à Marseille où S. A. S. le Prince Albert et les savants qui l'accompagnaient dans cette dernière campagne d'études océanographiques ont débarqué et ont pris le train rapide pour Paris. Le yacht princier a repris la mer, vendredi pour Monaco, et, sous les ordres du commandant Carr, il est heureusement arrivé samedi dans notre port où il a mouillé vers 11 heures du matin.

M. Robyns de Schneidauer, fils du Chargé d'affaires honoraire et consul général de Monaco à Bruxelles, est arrivé, avec sa jeune femme, en voyage de noces dans la Principauté.

A la suite d'une longue maladie, M. Mougeot, ministre de l'Agriculture de France, est venu sur notre littoral pour achever sa convalescence et s'est installé, avec sa famille, à proximité du territoire monégasque, en la villa Catiche (au cap d'Ail).

M. le Ministre de la Marine et M^{me} Camille Pelletan ont, d'autre part, traversé la Principauté

dimanche après-midi, venant de Paris et se rendant à Menton où ils comptent passer une dizaine de jours de vacances.

On a appris avec grand regret dans la Principauté la mort prématurée de M. Henri Lacaille, archiviste paléographe, conservateur adjoint honoraire aux archives et bibliothèque du Palais de Monaco. Agé seulement de 42 ans, M. Lacaille a succombé, lundi 19 septembre à Paris, aux suites d'une cruelle maladie qui le minait depuis longtemps.

Un fort orage a éclaté, avant-hier dimanche, sur notre région et une pluie bienfaisante, accompagnée de nombreux coups de tonnerre, est tombée en abondance pendant la plus grande partie de la journée. Le temps s'est éclairci pendant la nuit et le soleil brille de nouveau, depuis hier, d'un très vif éclat. La mer qui, la semaine dernière, avait été fortement agitée par le vent d'Est, est redevenue superbement calme, et on peut espérer une nouvelle et longue période de beau temps.

SUR LE LITTORAL

Ne Nice :

M. Paul Granet, préfet honoraire, et M^{me} Granet quitteront Nice aujourd'hui mardi pour aller s'installer à Paris, où l'ancien Préfet des Alpes-Maritimes est appelé par ses nouvelles fonctions au Ministère des Finances.

Judi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Funel de Clausonne, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Nice. Une affluence nombreuse a assisté à cette triste cérémonie. Après le service religieux célébré en l'Eglise Saint-Etienne, M^e Cappati, au nom de l'Ordre des Avocats, et M^e Just Durandy, au nom des Avoués, ont prononcé des discours émus et ont adressé le dernier adieu au regretté défunt qui était une des personnalités les plus marquantes du monde judiciaire de la région des Alpes-Maritimes.

On annonce, pour les premiers jours d'octobre, l'inauguration du nouveau pont de la Brague (entre Antibes et le Var) dont l'importance est d'autant plus grande qu'il est établi à double fin pour le chemin de fer et pour la grande route nationale de Paris à Nice, si fréquentée par nos hivernants arrivant en automobiles.

Les ingénieurs des Ponts et Chaussées ont fait procéder, dans la dernière quinzaine d'août, à l'épreuve de résistance, qui a été opérée par deux locomotives marchant de front, allant et venant à plusieurs reprises sur toute la longueur de l'ouvrage, faisait subir le poids de leurs 32,500 kilos sur tous les points de la voûte; l'épreuve a parfaitement réussi, et les ingénieurs se sont déclarés très satisfaits.

Le tracé de la route accédant au pont sur la rive droite a été modifié sur un parcours de près d'un kilomètre, en établissant une superbe ligne droite d'arrivée avec une pente presque insensible.

Ce travail fait autant d'honneur à ceux qui l'ont conçu qu'à ceux qui l'ont si bien et si vite terminé.

Lettre de Paris

Paris, 25 septembre 1904.

La création d'une Exposition annuelle de canots automobiles à Monaco a été, au double point de vue sportif et industriel, véritablement géniale. On peut en juger dès aujourd'hui par les conséquences de la première Exposition qui a eu lieu en avril dernier et par la vogue grandissante dont jouit depuis lors le sport utile et agréable mis en honneur par cette belle manifestation maritime. C'est à qui maintenant fera du canotage à pétrole et c'est à qui proposera quelque épreuve sensationnelle pour contribuer au développement de ce nouvel art naval.

En attendant ces futures grandes courses en mer, lancées bruyamment dans les colonnes du *Matin* et du *Journal*, il faut reconnaître que cet été les canots automobiles n'ont déjà pas manqué d'occasion pour se mesurer et se distinguer. Commencée à Monaco par l'inoubliable meeting de printemps, continuée par les courses d'Ostende,

de Calais-Douvres, de Paris à la mer, la coupe Menier et la coupe de Lucerne, cette saison s'est achevée aujourd'hui à Juvisy, en haute Seine. La journée a été particulièrement attrayante et fort bien organisée par nos très compétents confrères de l'Auto. En voici les résultats qui intéresseront les sportsmen du littoral, beaucoup des concurrents y étant connus et devant d'ailleurs repaître au deuxième meeting de Monaco :

CRUISERS

Première série, extra réglementaire (parcours 27 kil.) — 1^{er}, *Alcyon* (Filtz), en 1 h. 59 m. 52 s. 2/5, à M. Lermusiaux; 2^e, *Vagabond* (Vallet), en 2 h. 8 m. 31 s. 2/5, à M. Rieutard; 3^e, *Giroflée* (Abeille), en 2 h. 12 m. 53 s. 1/5, à M. Bourdanat.

Deuxième série, extra réglementaire (parcours, 37 kil.) — 1^{er}, *Etoile* (Boyer), en 1 h. 29 m. 12 s. 4/5, à M. Duplessy.

Première série, réglementaire, canots de moins de 6 m. 50 (parcours, 37 kil.) — 1^{er}, *Titan-IV* (Delahaye), en 1 h. 42 m. 7 s. 2/5, à M. Pitre; 2^e, *Arion-III* (Filtz), en 2 h. 9 m. 13 s. 4/5, à M. Fayard; 3^e, *Gladiator* (Gladiator), en 2 h. 21 m. 18 s., à M. Mercier.

Deuxième série, réglementaire, canots de 6 m. 50 à 8 mètres (parcours 43 kil.) — 1^{er}, *Le Nogentais* (Darracq), en 2 h. 6 m. 37 s. 4/5, à M. Caillois; 2^e, *Arion-II* (Filtz), en 2 h. 19 m. 31 s. 2/5, à M. Fayard.

Troisième série, réglementaire, canots de 8 à 12 mètres (parcours 48 kil.) — 1^{er}, *Midinette* (Tony Huber), en 1 h. 54 m. 22 s., à M. Pérignon; 2^e, *Suzy* (de Diétrich), en 2 h. 39 m. 11 s. 2/5.

RACERS

Canots de 6 m. 50 à 8 mètres (parcours 100 kil.) — 1^{er}, *La Rapée-III* (Panhard et Levassor), à MM. Tellier et Gaveau, en 2 h. 47 m. 12 s. 3/5 (vitesse à l'heure, 39 k. 100); 2^e, *Titan-II* (Delahaye), à M. Mestayer, en 2 h. 56 m. 29 s. 3/5; 3^e, *Le Titan* (Delahaye) à M. Blondeau, en 3 h. 23 m. 25 s. 1/5.

Canots de 8 à 12 m. (parcours 100 kil.) — 1^{er}, *Trèfle-à-Quatre* (Richard-Brasier), à M. Thubron, en 2 h. 34 m. 15 s. 3/5 (vitesse à l'heure, 42 kil. 460); 2^e, *N'a-pas-pied* (Napier), à M. Kappefer, en 2 h. 54 m. 10 s. 2/5.

Une fois de plus, *Trèfle-à-Quatre*, le triomphateur de Monaco et d'Ostende, s'est couvert de gloire! Et maintenant, yachtsmen et constructeurs préparez-vous activement en vue du prochain "Salon" monégasque et des grandes épreuves qui le suivront!

La fin septembre avec son cortège habituel de pluies et de précoces frimas est l'époque traditionnelle de la réouverture des salles de théâtre. Les « premières » vont se succéder rapidement, et après des vacances bien gagnées les critiques dramatiques vont avoir plus de besogne que jamais. Le Vaudeville et le Palais-Royal ont déjà donné leur premier spectacle d'automne avec des fortunes diverses. *Les Trois Anabaptistes*, comédie en quatre actes de MM. Bisson et Berr de Turique, ont obtenu au premier de ces théâtres un très franc succès, tandis qu'au second, un accueil des plus froids a été fait à *Madame X*, vaudeville en trois actes de MM. Gaston Marot et Ernest Dépre.

Voici l'amusant thème des *Trois Anabaptistes* :

« Si vous voulez divorcer, ayez bien soin, avant de le faire, de vous être prémunie d'un second mari », telle est, à peu près, la recommandation faite par « maître » Virginie Coladeuil, doyenne du barreau féminin de Paris, à sa jeune cliente, M^{me} Suzanne Radiguet, et M^e Virginie n'est point tant sotte, puisqu'elle se rend bien compte que le divorce met la femme dans un flagrant état d'infériorité. Si M^{me} Suzanne Radiguet veut divorcer, c'est qu'elle a été trompée; mais, comme c'est une très honnête petite personne, elle prévient loyalement son mari qu'elle ne s'adressera aux tribunaux que lorsqu'elle lui aura trouvé le remplaçant de son choix. Et elle trotte, la mâtime, du matin au soir, se laissant même chuchoter dans la rue les compliments ambigus, avec l'espoir de rencontrer celui qui lui donnera un nom nouveau. Ernest Radiguet est très fort agacé de ces manèges inconvenants, d'autant qu'il aime bien Suzanne et n'entend pas du tout se séparer d'elle; il se désole et conte sa peine à son vieux camarade Anatole, qui, touché, lui promet de le sortir de ce mauvais pas. Comment? Rien de plus simple: Anatole revient de Tunisie, où il est depuis longtemps, et personne ne le connaît; il accostera Suzanne lors d'une de ses quotidiennes promenades, il sera éloquent, persuasif, entreprenant même, et pendant qu'il lui fera la cour, Radiguet aura tout loisir de ramener doucement à lui la femme froissée dans son orgueil. Bien entendu, Anatole se laisse prendre à son propre jeu et devient fou de Suzanne, ce qui n'a que peu d'importance, et, bien entendu, aussi Suzanne finit par découvrir le « truc ». C'est un autre ami de son mari, débarquant également de l'étranger, qui « mange le morceau ». — Les trois amis, les trois anabaptistes; vous saisissez maintenant le titre assez inattendu. — Alors Suzanne commence par être furieuse qu'on ait voulu se jouer d'elle; puis elle réfléchit que pour s'être donné tant de mal, il faut

qu'on l'aime énormément et, généreuse, elle tombe dans les bras de l'époux repentant.

Les Trois Anabaptistes, dont le premier acte, espèce de prologue formant un tout à lui seul, est absolument exquis — du Courteline des meilleurs jours, — *les Trois Anabaptistes*, d'audition plaisante, sont joués de façon tout à fait charmante par la troupe du Vaudeville.

Au Palais-Royal, tout le monde semble, cette fois, s'être trompé, et comme auteurs et directeurs sont gens à prendre bien vite leur revanche, il est inutile d'insister et d'épiloguer sur l'incohérence désobligeante de cette *Madame X*, dont l'incognito n'aura guère le temps d'être dévoilé. A signaler, cependant, toute une fournée d'artistes inédits rue Montpensier, MM. Guyon fils, Tréville, Bouthors, M^{lle} Eveline Janney, qui, malgré les qualités dont ils firent preuve ailleurs, inciteraient à penser qu'on est assez loin du Palais-Royal, si les forts jolies M^{lles} Pier-nod, Faber et Corciade, joie des yeux de la vieille maison, ne venaient nous le rappeler.

L. S.

LETTRES ET ARTS

Emile Gallé. — Un grand artiste français vient de disparaître; Emile Gallé est mort vendredi dernier, à Nancy, dans son hôtel de l'avenue de la Garenne, et sa perte sera douloureuse au cœur de ceux qui, depuis vingt ans, suivent son magnifique effort d'art. Car Gallé fut un maître, un maître par la splendeur des chefs-d'œuvre qui portent sa signature, un maître également, non seulement par l'éclat qu'il jeta sur cette vaillante école de Nancy, dont il fut pour ainsi dire l'initiateur, mais encore par l'influence manifeste qu'il exerça sur l'évolution de l'art décoratif moderne.

Maître verrier, il a d'abord appliqué son génie à des verreries qui marquent parmi les plus belles du dix-neuvième siècle.

Il ne se contentait pas de donner de belles formes à une belle matière; il voulait également que le décor révélât une idée, il voulait qu'en admirant telle fleur qu'il semblait avoir enfermée toute fraîche, toute vivante, dans la transparente prison du cristal, on se sentit monter au cerveau une pensée, une réflexion, une gaieté, une tendresse, une mélancolie; il fut à ce point de vue — et avec quelle délicatesse d'imagination! — l'apôtre du symbole, en matière d'expression décorative.

Ce qu'il rêvait, ainsi qu'il l'écrivait lui-même, c'était faire remonter le décor français, rajeuni, « à ses sources nationales, à son originale beauté du moyen âge, à ce temps de vraie Renaissance, où toute broderie de la matière ouvree, naïve interprétation de la nature, n'était qu'une tendre litanie, et tout art un beau tapis de prière, un parement d'amour et d'élévation! »

Son âme de poète sut guider sa main d'artiste; Gallé, dans ses vases, — il semble que le mot vase est ici impuissant à définir les créations du maître — Gallé a fixé d'émouvants poèmes; prenant directement à la nature le document floral, il l'a stylisé en lui arrachant le secret de sa signification allégorique et en mettant de la palpitation humaine dans le geste de sa tige et l'épanouissement de ses pétales.

Plus tard, cédant à un besoin débordant de dire plus complètement l'inspiration qui s'agitait en lui, tumultueuse, et forte, et superbe, il demanda au bois, si varié de ton, de fil, d'essence, un clavier nouveau où sa verve pût s'exercer, où sa sève pût se répandre, et il a inventé les formes de ses meubles, aux marqueteries précieuses, qui marquent dans la production française une indé-niable renaissance.

Souvent, il mêlait dans ses compositions le bois et le verre, et aussi le métal, et il existe de lui, dans des collections souveraines et dans les musées, des pièces qui glorifieront l'époque où elles furent conçues et exécutées.

Aussi lorsqu'en 1900, à l'Exposition universelle, Gallé reçut avec la grande médaille d'or la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, il n'y eut partout qu'un cri de joie saluant un acte de justice.

Depuis deux ans on le savait malade, d'un excès de travail, d'un excès de pensée également: mais nul ne croyait, à le voir s'occuper, avec sa fièvre d'habitude activité, d'une exposition prochaine qui doit s'ouvrir à Nancy, que sa carrière fût marquée pour un terme aussi prématuré. Si le regretté maître a compris cependant

que ses jours étaient comptés, s'il a, dans un dernier effort de réflexion, embrassé d'ensemble le chemin parcouru, il a dû s'endormir en un ravissement de sa conscience loyale, en songeant au nom glorieux et aimé qu'il laisse, en revoyant, peut-être, toutes les merveilles à qui il avait donné tant de son âme, tant de sa vie !

MARINE ET COLONIES

L'activité des chantiers de construction italiens. — Les chantiers italiens sont bien occupés en ce moment. Celui de la maison Odero à Sestri Ponente construit un vapeur de 6,000 tonneaux pour la Société *La Veloce*. Ce chantier a également en construction une deuxième canonnière commandée par le gouvernement mexicain, la première ayant été livrée en mai à ce même gouvernement. A Riva Trigosa il se construit un cargo-boat de 2,700 tonneaux ; ce chantier a reçu la commande de trois grands vapeurs pour la nouvelle Compagnie de navigation de Gênes, navires destinés au service des passagers de la ligne italienne sur l'Amérique du Nord.

Le chantier de Foce achève le vapeur *Italia*, de 6,000 tonneaux, commandé par la Société *La Veloce*. Le vapeur *Pallanée*, de 6,700 tonneaux, le plus grand navire de commerce italien, vient d'être lancé avec succès au chantier Muggiano. Deux vapeurs de 4,500 tonneaux chacun sont encore en construction dans ce chantier pour la *Società Veneziana* et destinés au nouveau service subventionné entre l'Italie et l'Extrême-Orient.

Le chantier Orlando, de Livourne, achève deux grands charbonniers pour la marine militaire italienne, et en outre un vapeur transatlantique pour la Société *La Veloce*.

La Société des chemins de fer siciliens a commandé deux ferry-boats, l'un à Ancône, l'autre à Palerme.

Le chantier de Palerme construit aussi deux vapeurs de charge pour le compte d'armateurs siciliens, pendant qu'à Ancône on achève un gros cargo pour la Compagnie *Puglia*.

Il y a en tout dans les différents chantiers italiens 23 vapeurs de dimensions différentes en construction. Nous n'avons mentionné que les plus importants.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le IV^e Congrès international de mathématiques. — C'est Rome qui a été choisie comme lieu du prochain, c'est-à-dire du IV^e Congrès international de mathématiques. Ce Congrès se tiendra probablement pendant les vacances de Pâques, en 1907.

Exposition d'instruments de chirurgie. — Pendant toute la durée du XVII^e Congrès français de chirurgie (17-22 octobre 1904), une exposition d'instruments de chirurgie et d'objets de pansements sera installée dans le grand vestibule de la Faculté de médecine. Des vitrines seront mises à la disposition des membres du Congrès, pour exposer les instruments et les appareils nouveaux qu'ils désireraient présenter. Les membres du Congrès qui ont l'intention d'exposer sont priés de vouloir bien en informer immédiatement le secrétaire général (M. le docteur Ch. Wather, 21, boulevard Haussmann, à Paris), en indiquant la nature des objets exposés et, pour les grands appareils, la surface nécessaire.

Le laboratoire international du Mont Rose. — Tout le monde connaît le laboratoire de physiologie du Mont Rose, à une altitude dépassant 4.000 mètres, illustré par les travaux de M. Mosso. Le besoin se faisait sentir d'une station intermédiaire, à 3.000 mètres environ. M. Mosso, à la dernière séance du Congrès international de physiologie, à Bruxelles, le 2 septembre, a raconté, avec son entrain et sa bonne humeur habituelle, l'origine de cette nouvelle fondation. M. Solvay, qui a fondé les beaux instituts bruxellois, a donné 10.000 fr., un riche anglais de Londres donna aussi 10.000 francs. Sur une démarche de MM. Engelmann et Zuntz, le chancelier von Bülow a donné également 10.000 francs, et l'empereur intervint même personnellement dans ce but.

M. Exner, de Vienne, obtint 10.000 francs de l'empereur d'Autriche. Et la reine Marguerite, en Italie, donna généreusement 40.000 francs à M. Mosso.

Avec ces 80.000 francs, on va installer le nouveau laboratoire dont M. Mosso a étudié et exposé amoureusement le plan. Il y aura des laboratoires de physiologie, bactériologie, zoologie et botanique (avec serres). Un logement avec cuisine, 16 chambres, 2 terrasses, 1 bibliothèque complètent le rez-de-chaussée et constituent le 1^{er} étage.

Un second étage sera consacré à la météorologie et à la physique céleste, avec une chambre pour un assistant qui sera là à demeure.

Il est regrettable qu'aucun Français n'ait participé à cette œuvre internationale et que le gouvernement se soit abstenu, faute peut-être d'une démarche des physiologistes français qui semblent se désintéresser de cette œuvre réunissant des Anglais, des Belges, Allemands, Autrichiens et Italiens.

Le Comité du laboratoire comprend le professeur de botanique et le professeur d'hygiène de Turin, un météorologiste, des membres du Congrès : MM. Mosso, Tiggerstedt et Zuntz se sont vus proroger dans ces fonctions.

CAUSERIE BIBLIOGRAPHIQUE

L'Océan. Ses lois et ses problèmes, par M. G. THOULET, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy. 1 vol. in-8° de 400 pages avec 12 gravures hors texte. PARIS, HACHETTE. — Prix : 12 francs.

M. Thoulet, qui est professeur de minéralogie à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy, et bien qu'il ne soit pas dans une ville maritime, est un de nos océanographes les plus convaincus, et ne trouvant pas en France même les moyens de s'adonner à ces difficiles et coûteuses recherches, il est devenu l'assidu collaborateur du Prince de Monaco.

Ce livre est un résumé des leçons de géographie physique qu'il fit à la Faculté des Lettres de Nancy. Et, dans sa préface, il soutient avec beaucoup d'ardeur que la géographie physique et la géologie toute entière doivent se confiner dans l'Océanographie. Etant donnée la tendance à la mathématisation des sciences, les descriptions des sciences naturelles doivent être abandonnées pour des procédés d'investigation plus rigoureux, empruntés aux sciences physico-chimiques. La géologie est, comme le dit l'auteur assez justement, l'océanographie du passé. Or, on parle de ce qui se passait au dévotionien sans savoir « ce qui s'accomplit en Méditerranée, à une heure au large de Marseille ».

Sans rejeter pour cela tous les résultats de la géologie, il est incontestable que l'océanographie a un grand avenir scientifique à divers points de vue, et notamment au point de vue géologique, et il est certainement regrettable qu'on ne lui ait pas encore accordé plus de place en France. Nous comprendrions fort bien qu'au Collège de France, destiné en principe aux enseignements nouveaux, non représentés dans les Facultés, on accueille une chaire de ce genre au lieu de toutes les vieilles chaires qui font double et triple emploi avec d'autres.

Quoi qu'il en soit du sujet du livre, en général, voici quelques indications sur son contenu. Un premier chapitre est consacré aux procédés employés pour l'étude du relief sous-marin, c'est-à-dire essentiellement aux instruments et aux méthodes de sondage. C'est par une série de sondages faits à tâtons qu'on obtient des cartes bathymétriques qui sont de véritables cartes d'aveugles, mais qu'on perfectionne de jour en jour par la multiplicité des tâtonnements.

L'auteur examine ensuite les rivages de la mer, ses profondeurs et le fond de son lit que la lunette d'eau permet d'entrevoir, en évitant les mouvements de la surface, quand il n'est pas trop éloigné ; il donne des indications sur la manière de procéder à l'analyse des fonds marins.

Et il mentionne les divisions des trois catégories d'êtres océaniques, le Benthos, qui comprend les êtres vivant sur le fond, fixés ou errants, le Nekton, ensemble des animaux vivant à toute profondeur et se mouvant à volonté (poissons, cétacés, etc.), et enfin le Plankton constitué par les êtres qui flottent dans l'Océan sous l'in-

fluence des conditions physiques et mécaniques de la mer, et comprenant une flore et une faune, le plankton dont l'importance est énorme en tant que les poissons qui le pourchassent et s'en repaissent ne font que le suivre dans leurs migrations, qui ne paraissent capricieuses que parce qu'on ignore les variations des courants marins, de la température et de la densité des eaux.

La chimie de la mer est très complètement étudiée dans le troisième chapitre, et, en rapport avec elle, la faune bactérienne qui joue peut-être un rôle géologique important. On ne serait pas sans soupçonner qu'on leur doit la formation de la dolomie par précipitation du carbonate de magnésie au sein des masses d'eaux océaniques anciennes, et la putréfaction des matières organiques qui joue un rôle important dans la précipitation du carbonate ou du phosphate de chaux leur est due.

Pour 1,000 grammes d'eau de l'Atlantique, on a, à peu près, les proportions salines suivantes :

Chlorure de sodium.....	78,6 p. 100
Chlorure de magnésium.....	9,7 —
Sulfate de magnésie.....	6,5 —
Sulfate de chaux.....	3,7 —
Chlorure de potassium.....	1,8 —
Bromure de magnésium.....	0,2 —
Bicarbonate de chaux.....	0,2 —

Mais on a découvert (Dieulafait) du bore, de l'iode, du fluor, de l'aluminium, du baryum, du strontium, du césium, du cuivre, du zinc, du magnèse, de la lithine, du nickel, du cobalt, du plomb, de l'arsenic, de l'argent et de l'or. Bref, tous les corps simples semblent pouvoir s'y rencontrer, car il y a de l'air atmosphérique qui apporte O, Az, CO² (50 cc. par litre), et même H²S, surtout dans la mer Noire, l'absorption variant, en particulier, avec la température.

L'étude du fond marin fait l'objet du quatrième et du cinquième chapitre, cette étude lithologique s'effectuant par une analyse mécanique, chimique et microscopique. On peut constater sur les échantillons recueillis l'importance des dépôts d'origine biologique.

Les sédiments chimiques, cosmiques, éoliens et coralliens sont différenciés par une spécialisation des études générales précédemment mentionnées.

Et à ce propos signalons l'exposé des théories intéressantes concernant la formation des atolls, dont nous avons longuement parlé dans une information de la Revue à propos des études de M. Gardiner.

La distribution de la température dans les Océans est un des domaines auxquels M. Thoulet s'est particulièrement consacré. Aussi peut-il parler avec compétence des méthodes et des résultats. On peut signaler l'importance de ces recherches au point de vue de la vie des poissons. Les poissons supportent bien des changements progressifs de température, surtout en ce qui concerne le froid, mais un changement brusque les tue. C'est ainsi que les poissons des grands fonds pêchés dans l'Atlantique, ramenés en mauvais état, l'estomac hors de la bouche, les yeux sortis de la tête, devaient être tués, pensait-on, par la brusque décompression. Mais, dans la Méditerranée, il n'en est pas ainsi. C'est, ainsi que des mesures thermiques l'ont appris, que la température de la Méditerranée est très homogène à toutes profondeurs (15°), tandis que dans l'Atlantique les eaux profondes sont très froides, 2° 15 ou 1° 5 (1). C'est la variation de température qui tue les poissons ramenés des grands fonds dans l'Océan.

Les différences thermiques, dans la mer, dues à diverses causes, mais surtout au courant, peuvent former pour le poisson de véritables barrières invisibles et jusque-là incompréhensibles. Avec ces lumières nouvelles, on comprendra que, avec des méthodes de pêche rationnelles, scientifiquement conduites, le thermomètre devienne un instrument auxiliaire essentiel au pêcheur, et presque un engin de pêche.

M. Thoulet étudie ensuite un certain nombre de caractères physiques, la compressibilité, la densité, la salinité, et l'optique, dont l'importance biologique est maintenant bien connue. La limite de la pénétration de la lumière détermine la limite de l'habitat des végétaux qui vivent grâce à la chlorophylle ou aux pigments analogues, et par conséquent de toute une catégorie

(1) En effet, si le maximum de densité de l'eau douce se présente à 4°, on ne rencontre pas un tel maximum pour l'eau salée.

d'animaux vivant de végétaux ou de poissons mangeurs de végétaux.

La densité de l'eau de mer est très variable, la proportion des sels (en moyenne 34 pour 100) variant beaucoup, et en quantité et en nature, en sorte que M. Thoulet croit pouvoir affirmer que dans l'étendue entière de l'Océan, il n'y a pas deux échantillons identiques.

Le neuvième chapitre est consacré aux pêches profondes et, insistant sur les relations de l'être avec son milieu, montre combien l'être vivant est un réactif précieux et un véritable instrument de mesure.

Enfin les trois derniers chapitres concernent des recherches déjà anciennes de géographie physique, les glaces, les vagues et marées, les courants marins, recherches renouvelées par les procédés nouveaux, en particulier pour l'étude des seiches, et des différents modes de circulation marine.

Il ne faut pas chercher dans ce livre une accumulation de chiffres, bien que l'Océanographie, malgré tous ses progrès, ait déjà apporté par mal de renseignements précis. Et cela ne doit pas étonner. Le livre résume des leçons faites à une Faculté des Lettres, et l'auteur a montré surtout les côtés intéressants, et souvent captivants de la science à laquelle il se consacre. Et, peut-être plus encore que le cours, le livre est destiné à séduire. Les planches, le papier, l'impression, la couverture bleuâtre, tout est destiné à attirer et à retenir l'attention. La table des matières, détaillée et habilement faite, est une amorce et les quelques références bibliographiques données doivent servir de pont à des lectures plus étendues et plus complètes.

Tel qu'il est, nul doute que l'ouvrage de M. Thoulet ne contribue pour beaucoup à populariser l'Océanographie, fondée en France, et, hier encore, ignorée ou méconnue dans notre pays.

H. PIÉRON.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 25 Septembre 1904

MARSEILLE, y. à vap. Princesse-Alice, mon., c. Carr, sur lest.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Garel, sable.
— b. Louise, fr., c. Kollin, —
— Louise-Auguste, fr., c. Gandillet, —

Départs du 18 au 25 Septembre 1904

CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Garel, sur lest.
— b. Louise, fr., c. Kollin, —
— Louise-Auguste, fr., c. Gandillet, —

Etude de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, à Monaco.

VENTE SUR LICITATION

Le mercredi vingt-six octobre mil neuf cent quatre, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, au Palais de Justice, et par devant M. Joseph MAUREL, juge audit Tribunal, commis à cet effet, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la succession de M. Prosdocimo BASSOLI, en son vivant négociant, demeurant à Monaco.

QUALITÉ, PROCÉDURE

Cette vente aura lieu à la requête de M^{me} Marie-Jeanne BRUNO, veuve en premières noces de M. BASSOLI sus-nommé, et épouse en secondes noces de M. Antoine BIGNAMI, négociant, avec lequel elle demeure à Monaco, boulevard Charles III.

Ayant pour conseil M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, en l'étude duquel ils ont fait élection de domicile. Et, en présence, ou lui dûment appelé de M. Giugno COLOMBO, professeur de dessin, demeurant à Monaco, pris en qualité de curateur spécial de M^{lle} Rosalie BASSOLI, mineure sous l'administration légale de M^{me} BIGNAMI, sa mère, sus-nommée, fonction à laquelle il a été nommé suivant jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, rendu sur requête, le dix-sept juin mil neuf cent quatre.

Cette vente a été ordonnée par un jugement rendu par le même Tribunal, le vingt-neuf juillet mil neuf cent quatre.

Le cahier des charges pour parvenir à cette adjudication a été dressé par M^e CARRIÈRE, licencié en droit, notaire à Monaco, comme substituant M^e Alexandre EYMIN, son confrère, docteur en droit, notaire en la même ville, momentanément absent, le vingt-trois septembre, présent mois, et déposé au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco ce jourd'hui même.

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier du Castellaretto, d'une superficie de cent vingt mètres carrés, portée au plan cadastral sous le numéro 422 P. de la section B, confinant : au midi, sur douze mètres, à M. Gastaud et à M^{me} de Villaine; au nord, à un chemin projeté de deux mètres de largeur; au levant, à M. Verrando; et au couchant, à M^{me} de Villaine.

Ainsi que la dite parcelle de terrain s'étend, se poursuit et se comporte, avec toutes ses aisances, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.

MISE A PRIX

L'adjudication aura lieu, outre les charges et conditions contenues au cahier des charges précité, sur la mise à prix, fixée par le jugement ordonnant la vente, à la somme de mille francs, ci 1,000 fr.

PURGE DES HYPOTHÈQUES LÉGALES

Il est déclaré, conformément aux dispositions des articles 908 et 603 du Code de procédure civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales, devront, sous peine de déchéance, requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par M^e Eugène CARRIÈRE, licencié en droit, notaire à Monaco, comme substituant son confrère, M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire en la même ville, momentanément absent, ce jourd'hui vingt-quatre septembre mil neuf cent quatre.

Signé: Eug. CARRIÈRE.

Enregistré à Monaco le vingt-quatre septembre mil neuf cent quatre, folio 183, case 4^e, reçu un franc.

Signé: A. DE GUIRAUD.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco 30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le mardi quatre octobre prochain, à dix heures et demie du matin, sur la place d'Armes, à Monaco, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'un équipage complet, composé d'une voiture dite victoria, avec roues caoutchoutées, deux chevaux, une paire harnais et quatre couvertures.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.
Charles TOBON.

A VENDRE Hôtel - Restaurant et Café de Genève

sis à MONTE CARLO, boulevard du Nord (près le Crédit Lyonnais et la gare du chemin de fer de La Turbie).

S'adresser, pour traiter, à M. CIOCO, syndic de la faillite Fuchs, à Monaco.

OCCASION PETIT BREAK A VENDRE

S'adresser chez M. Baricala Sébastien, charron, quartier Saint-Antoine, Monaco-frontière.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. - Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. - Magasin : Villa PAOLA,

à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. - Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

Imprimerie de Monaco - 1904